Quels enjeux pour demain?

Les chiffres

Plus de 5,5 km de digues à Vierzon Plus de 2 000 personnes protégées 4 millions d'euros de budget Plusieurs millions d'euros de dégâts en cas d'inondation

Sur le bassin de vie Vierzonnais, plus de 900 emplois, et près de 4 500 habitants sont en zone inondable en cas de crue centennale du Cher.

Suite au manque d'entretien, les digues du Cher à Vierzon sont devenues de véritables écosystèmes forestiers. Cependant, cet état de boisement n'est pas compatible avec la sûreté des ouvrages. Surveillance complexe, attrait des animaux fouisseurs, racines en décomposition, risque d'érosion en cas d'arrachement d'un arbre, sont autant de problématiques induites par la végétation se développant sur les diques.

Repère de crue

Un peu d'histoire

Les dernières crues du Cher recensées à Vierzon :

• 2016: 2.10 m • 2001: 2.94 m • **1958**: 4,55 m • **1940**: 4.65 m



Avec les diques du Vieux Domaine, de la Genette et de Chambon-Abricot. c'est plus de 5.5 km de digues qui protègent les habitants de Vierzon.

Vue cartographique des digues du Cher à Vierzon



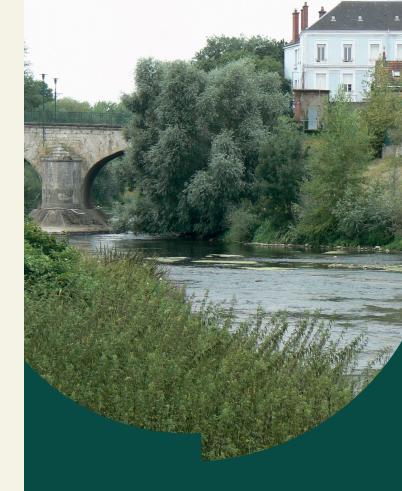
La dique de Chaillot: compte tenu de son faible niveau de protection, l'ouvrage va perdre son statut de dique. Des travaux de terrassement auront lieu dans le courant de l'année 2023 afin de réduire la danaerosité de l'ouvrage en cas de crue.

Contacts

Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry 02 48 71 35 78 - www.cc-vierzon.fr

Ville de Vierzon 02 48 52 65 00 - www.ville-vierzon.fr

Établissement Public Loire 02 46 47 03 21 - www.eptb-loire.fr



La prévention des inondations

Au cœur des enjeux de demain













Édito



Michel ARCHAMBAULT, Vice-président en charge de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

A la confluence du Cher, de l'Yèvre et de l'Arnon, le bassin de vie Vierzonnais est un territoire exposé au risque d'inondation. En tant que structure territoriale compétente en matière de GEMAPI, la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry a un rôle décisionnel important pour la prévention des inondations. Ce document est conçu pour mieux comprendre cette mission et aborder avec responsabilité les enjeux de demain.

La Gemapi de quoi parle-t-on?

La défense contre les inondations est désormais un aspect d'une compétence territoriale, obligatoire et nouvelle, plus globale, de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations - la « Gemapi », issue de l'article L.211-7 du Code de l'Environnement.

La taxe Gemapi

Optionnelle, la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry a décidé de l'instaurer à partir de 2019 pour financer tout ou partie des dépenses liées à la compétence GEMAPI.

Elle est adossée aux impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises) et est plafonnée à 40 € par habitant et par an.

L'entretien et l'aménagement des digues, pour quoi faire?

Depuis 2019, la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry travaille en collaboration avec l'Établissement Public Loire, ainsi que les services de la Ville de Vierzon pour la surveillance et l'entretien des digues.

L'entretien régulier des digues permet de maintenir un niveau de service optimal des ouvrages et de détecter les problèmes en prévention des crues. Réalisées annuellement ou biannuellement selon les cas, les opérations de fauchage sont effectuées fin septembre par le Centre technique municipal de la Ville de Vierzon. La période retenue est tardive mais permet à la fois d'améliorer la visibilité des ouvrages, tout en favorisant le maintien de la biodiversité.

Un Plan de gestion pluriannuel

Véritable outil d'aide à la décision, le Plan de gestion est établi sur 10 ans et doit permettre de prioriser les travaux d'entretien et d'aménagement des digues du Vieux Domaine, de Chambon-Abricot et de la Genette, intégrant les enjeux de sûreté, environnementaux, paysagers et financiers.

Les premiers travaux urgents d'entretien

Le Plan de gestion pluriannuel a identifié 18 arbres à abattre en urgence sur la digue de la Genette. Ces arbres sont jugés dangereux pour la sécurité de la digue, du fait de leur implantation et/ou de leur mauvais état sanitaire.



Depuis plus de 30 ans, il contribue à la cohérence des actions menées sur l'ensemble du bassin de la Loire et ses affluents.





Cobemouche noir (Ficedula hypoleuca observé à proximité de la digue de la Genette)

Inventaire faune flore

Menés sur l'ensemble des digues à l'échelle territoriale de la vallée du Cher, des inventaires de terrain sur les digues et à proximité ont eu lieu au printemps et à l'été 2022.

Nécessaires à la prise en compte de l'enjeu biodiversité dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de gestion, ces informations permettront des mesures conservatoires des espèces ou habitats protégés lors des futurs travaux à venir.